

Division des Urgences et de la Réhabilitaion (TCEO)

Projet	OSRO/HAI/023/BRA
Titre du poste	Coordinateur International du Projet/Spécialiste en gestion de projets dans le domaine de la production animale et de la technologie laitière
Date de début	1 Octobre 2011
Lieu d'affectation	Port-au-Prince, Haiti
Durée	onze mois, renouvelable
Envoyer la candidature à	TCEO-Haiti-Relief-Application@fao.org
Date de clôture	27 septembre 2011

Sous la supervision générale de la Division des Urgences et de la Réhabilitation de la FAO, à travers son Unité de Coordination en Haïti, et sous la supervision technique de la Division de la Production et Santé Animale de la FAO (AGAS), en coordination avec la Division des Infrastructures Rurales et des agro-industries (AGS) et avec la Division de Nutrition et Protection du Consommateur (AGN), le Coordinateur International du Projet coordonnera les activités afin que le projet soit mis en œuvre tel que stipulé dans le document du projet.

Formation: Diplômé en agronomie ou médecine vétérinaire, possiblement avec un master en zootechnie ou spécialiste en filière laitière.

Qualifications: Plus de 10 ans d'expérience dans la gestion des projets agricoles et/ou de production animale et filière laitière. Expérience requise dans le domaine de la production du lait, dans les processus de vulgarisation ou de la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. La connaissance du pays est un atout.

Langue: Connaissance courante de l'Anglais et du Français.

Responsabilités:

- Elaborer en étroite coordination et en accord avec les divisions techniques compétentes de la FAO un plan de travail concernant la mise en œuvre du projet de production de lait.
- Coordonner, administrer et mettre en œuvre le plan de travail.
- Coordonner les actions administratives relatives à l'exécution du plan de travail du projet.
- Coordonner et conseiller l'équipe du projet.
- Coordonner les ateliers semestriels de surveillance et évaluation et préparer des rapports.
- Coordonner les ateliers semestriels de planification et préparer les rapports budgétaires et exécutifs, ainsi que proposer des ajustements au projet et au budget.

- Coordonner l'élaboration d'un plan stratégique de renforcement du programme d'extension rurale en Haïti.
- Préparer et exécuter un plan de travail et une méthodologie de vulgarisation.
- Coordonner les activités réalisées par des techniciens vulgarisateurs du MARNDR (vétérinaires directement impliqués dans le projet et techniciens de la coopération CTPD/CTPT).
- Planifier et coordonner la mise en place de l'infrastructure d'accès à l'eau et des unités de production de fourrage.
- Coordonner un plan de production de matrices sur la base de l'installation des unités de monte et insémination artificielle.
- Coordonner la révision et l'application d'un plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire du lait.
- Coordonner la formation du personnel, la mise à niveau des capacités instrumentales et la gestion opérationnelle durable du laboratoire d'analyse de la qualité et de la sécurité sanitaire du lait.
- Préparer des bulletins informatifs semestriels sur le développement du projet.

Sécurité: Avant de commencer la mission / le voyage, le consultant doit savoir dans quelle phase de sécurité se trouve son pays d'affectation et ce que cela implique pour sa propre sécurité. Dès qu'il / elle arrivera à son lieu d'affectation, il/elle devra contacter, à travers la représentation de la FAO, l'agent de sécurité désigné des Nations Unies afin d'être informé sur toutes les mesures de sécurité recommandées localement. Dans le cas où cette procédure n'est pas appliquée correctement, le consultant pourrait ne pas être couvert par clause de la police d'assurance relative aux actes de malveillance.

Santé: tous les consultants et les membres du personnel, en voyage de service, doivent accepter la responsabilité de leur santé et de leur bien-être comme parties de leurs fonctions officielles et à leur retour également.

Les points suivants sont les principales responsabilités du voyageur:

- demander des conseils de santé, de préférence quatre à six semaines avant le voyage;
- respecter les vaccinations recommandées et autres médicaments prescrits ou mesures de santé;
- s'assurer que les précautions sanitaires sont prises avant, pendant et après le voyage;
- obtenir une ordonnance de votre médecin pour tout médicament, seringue etc transportés au cours du voyage;
- suivre les précautions pour éviter de transmettre une maladie infectieuse à d'autres pendant et après le voyage;
- rapporter toute maladie subie à son retour, avec les informations sur tout voyage récent; et
- respecter le pays hôte et sa population.